



LA 7^E EDITION DE « CREATRICES D'AVENIR » EST LANCEE !

Top départ de l'ouverture des candidatures le 12 juin 2017 : la Créatrice d'Avenir wanted !

« Créatrices d'Avenir » lance l'appel à candidatures de sa 7^e édition pour trouver la Créatrice d'Avenir 2017 et les 5 créatrices remarquables d'Ile-de-France de l'année ! A la clé pour les lauréates du plus grand concours régional dédié à l'entrepreneuriat féminin : un trophée « Créatrices d'Avenir » et 60 000 € de dotation globale, dont 30 000 € en numéraire et 30 000 € en accompagnement délivré par les partenaires du concours.

Toutes celles intéressées par ce rendez-vous incontournable des femmes qui entreprennent, peuvent candidater du 12 juin au 30 septembre 2017 en se rendant sur www.creatricesdavenir.com.

Un concours pour les franciliennes qui osent entreprendre

Si l'entrepreneuriat des femmes est en plein boom, il existe encore de nombreux freins pour arriver à l'égalité professionnelle dans le champ de la création d'entreprise. **Le taux de femmes entrepreneures peine en effet à atteindre les 35% avec une sous-représentation très forte dans certains secteurs porteurs, innovants ou à connotation non-traditionnellement féminins.**

Organisé par Initiative Ile-de-France, avec le soutien des principaux acteurs du développement économique et social d'Ile-de-France et des partenaires privés de premier plan engagés en faveur de la mixité, « Créatrices d'Avenir » entend à la fois **encourager les femmes qui font le pari de l'entrepreneuriat et donner l'envie aux autres de se lancer.**

Six trophées pour valoriser le talent et la diversité de l'entrepreneuriat des femmes

« Créatrices d'Avenir » récompensera six femmes ayant créé ou repris une entreprise en Ile-de-France, quel que soit le secteur d'activité, lors de la cérémonie de remise des trophées organisée en décembre prochain.

Pour démontrer que les femmes entreprennent là où on ne les attend pas toujours, et aller au-delà des préjugés à leur encontre, « Créatrices d'Avenir » s'attachera à **valoriser des projets audacieux, porteurs de l'économie de demain dans des domaines tels que l'innovation, le numérique, l'économie sociale et solidaire, ou ayant un impact positif sur leur territoire.**

Comme en 2016, les candidatures des 15 finalistes « Créatrices d'Avenir » seront soumises aux **votes du public** qui élira la plus prometteuse d'après lui.

Un concours organisé grâce à l'appui de partenaires engagés

Dans le cadre de l'édition 2017 du concours « Créatrices d'Avenir », Initiative Ile-de-France s'appuie sur une dynamique collective et partenariale forte à travers l'association étroite de partenaires engagés pour valoriser l'entrepreneuriat des femmes.

De grands partenaires institutionnels régionaux soutiennent « Créatrices d'Avenir ». La **Préfecture de Paris et d'Ile-de-France** la **Caisse des Dépôts**, et le **Conseil régional d'Ile-de-France** sont engagés depuis la première édition de « Créatrices d'Avenir ». Ils renouvellent cette année encore leur soutien financier et opérationnel.

Des partenaires privés s'engagent également aux côtés de « Créatrices d'Avenir ». C'est notamment le cas de **Groupama Paris Val-de-Loire**, la **Caisse d'Epargne Ile-de-France**, **Neuflize OBC**, la **Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Ile-de-France**, **Air France**, **SNCF Développement**, le **Mouves** ou encore **Maximag.fr**.

CONTACTS PRESSE

AGENCE EDIFICE : Samuel Beaupain – Tél. : +33 (01) 80 81 50 05 – Mail : samuel@edifice-communication.com

Laëtitia Guittard – Tél. : +33 (0)1 80 81 50 06 – Mail : laetitia@edifice-communication.com

INITIATIVE IDF : Nadège Hammoudi – Tél. : +33 (0)6 07 16 96 23 - Mail : nadège.hammoudi@initiative-iledefrance.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Les dates clés de « Créatrices d'Avenir »

- Ouverture des candidatures..... 12 juin 2017
- Clôture des candidatures..... 30 septembre 2017
- Vote du Public 13 au 24 novembre 2017
- Jury de sélection 28 novembre 2017
- Cérémonie de remise des trophées..... Décembre 2017

Qui peut candidater ?

Toute femme ayant créé, repris ou développé une entreprise dont :

- le siège social est situé en Ile-de-France
- au moins 50% des parts sont détenues par une ou plusieurs femmes

Comment candidater ?

Les candidates remplissent directement le dossier disponible sur www.creatricesdavenir.com.

En savoir plus sur Créatrices d'Avenir

- Retrouvez plus d'informations sur « Créatrices d'Avenir » : www.creatricesdavenir.com
- Découvrez les lauréates des précédentes éditions : www.creatricesdavenir.com/laureates
- Suivez « Créatrices d'Avenir » sur Twitter : [@CreadAvenir](https://twitter.com/CreadAvenir)
- Suivez « Créatrices d'Avenir » sur la page Facebook : www.facebook.com/ConcoursCreatricesdAvenir

Créatrices d'Avenir est organisé par :



Avec le soutien de :



A propos d'Initiative Ile-de-France

Initiative Ile-de-France est le premier réseau associatif francilien d'accompagnement, de financement et d'hébergement des entrepreneurs. Il a permis de créer et maintenir plus de 5 200 000 emplois en 2016, en accompagnant près de 2 300 nouveaux entrepreneurs. Les entreprises accompagnées enregistrent un taux de pérennité de 90% trois ans après leur création, contre un taux national de 66% (source INSEE), témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet. **En savoir plus sur** www.initiative-iledefrance.fr

CONTACTS PRESSE

AGENCE EDIFICE : Samuel Beaupain – Tél. : +33 (01) 80 81 50 05 – Mail : samuel@edifice-communication.com

Laëtitia Guittard – Tél. : +33 (0)1 80 81 50 06 – Mail : laetitia@edifice-communication.com

INITIATIVE IDF : Nadège Hammoudi – Tél. : +33 (0)6 07 16 96 23 - Mail : nadega.hammoudi@initiative-iledefrance.fr